



*Pays de Lourdes
et des Vallées
des Gaves*

Rapport d'activités

2023





SOMMAIRE

Présentation générale

<i>Le rôle du PLVG</i>	6
<i>Le territoire du PLVG</i>	7
<i>Retour en images</i>	8
<i>Les élus</i>	10
<i>L'équipe du PLVG</i>	12
<i>Organigramme</i>	13
<i>Bilan financier</i>	14
<i>Communication</i>	16

5

Gestion des milieux aquatiques

<i>Outil de Gestion Intégrée du Bassin du gave de Pau</i>	18
<i>Travaux de gestion des milieux aquatiques</i>	19
<i>Travaux phares</i>	20
<i>Au fil de l'eau</i>	22
<i>Assainissement non collectif</i>	23
<i>L'Atelier Chantier d'Insertion A.C.I</i>	24
<i>Natura 2000</i>	26

17

Prévention des Inondations

<i>Les 10 ans de la crue de juin 2013</i>	28
<i>Les actions grand public</i>	29
<i>Les actions scolaires</i>	31
<i>Travaux service PI</i>	32
<i>Travaux post-crue</i>	33
<i>Outils de planification</i>	36
<i>Etudes 2023</i>	37

27

Développement

<i>Mission Tourisme Vélo</i>	40
<i>Voie verte des Gaves</i>	42
<i>Patrimoine en Balade</i>	45

39

Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG), c'est 60 élus et 44 agents qui œuvrent pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la prévention des Inondations (GeMAPI), le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) et la mission tourisme-vélo avec la gestion de la Voie Verte des Gaves, pour le compte de ses membres : Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG) et Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP).

Depuis le 1er janvier 2023, l'animation des politiques contractuelles n'est plus assurée par le PLVG qui a de ce fait été transformé en syndicat mixte ; les politiques contractuelles étant assurées par le nouveau Pôle d'Equilibre Rural et Territorial (PETR) Plaines et Vallées de Bigorre sur un périmètre élargi.

Dans le cadre de notre action pour la GeMAPI, l'année 2023 a été marquée par un temps fort : la semaine de sensibilisation et d'information organisée pour les 10 ans de la crue du 18 juin 2013. La forte implication des équipes et des élus a permis de réaliser des animations de sensibilisation envers les citoyens, des actions pédagogiques pour les scolaires et un colloque à l'attention des élus ; l'objectif étant de se souvenir, se rassembler et se préparer si une telle crue devait se reproduire.

Rappelons que les dommages liés à cette crue 2013 ont été évalués à environ 250 M€. Pour ce qui concerne les cours d'eau, d'énormes travaux ont été réalisés et sont encore à mener. Mais, le

programme d'investissement était trop ambitieux et le reste à charge trop élevé pour les possibilités financières du PLVG, dans un contexte d'inflation. Le second fait marquant de l'année 2023 a donc été d'arbitrer et de prioriser les projets en fonction des moyens financiers à disposition pour assurer l'équilibre budgétaire. Ce travail a été associé à une augmentation des contributions de nos membres que je remercie.

Les points que je retiens également de cette année ont été le lancement de l'étude pour le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) des cours d'eau et zones humides pour la période 2025-2029 et la validation du nouveau Programme d'Actions de prévention des Inondations (PAPI). Ces deux outils partenariaux et financiers sont notre feuille de route pour guider notre action sur le territoire. Certaines de ces actions sont aussi assurées grâce à une équipe en régie (la Brigade Verte) qui dispose d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI).

Concernant la mission tourisme-vélo, le PLVG a d'abord consacré son action pour maintenir la labellisation Tourisme et Handicap de la Voie Verte des Gaves. Ainsi, plusieurs aménagements (mobilier, communication, accès, etc.) ont été mis en place ou réparés avec l'appui des communes traversées. La labellisation Altamonta s'est poursuivie et a surtout été associée à un travail de mise à jour des outils de communication (site internet, conventions, etc.).

Des réflexions ont également été initiées sur le devenir de cette mission qui a débuté il y a une quinzaine d'années. En effet, les compétences des différentes collectivités ont été modifiées, la

pratique du vélo a évolué. Il est donc aujourd'hui nécessaire de redessiner cette mission en fonction des acteurs et des attentes des usagers.

Côté SPANC, le service pour l'entretien des dispositifs a été reconduit en 2023 afin de proposer des prix attractifs aux usagers. Notons aussi qu'en 2023, le nombre de contrôles réalisés a été conséquent (689), grâce au renforcement de l'équipe.

Tout ce travail qui œuvre à la préservation de l'environnement de notre territoire se fait grâce à l'investissement des élus, des membres, des partenaires et des agents que je remercie pour leur motivation et leur implication.



Thierry Lavit
Président du PLVG

Présentation générale





Le rôle du PLVG

Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) est un syndicat mixte, créé en 2014, suite à la fusion de trois syndicats. Les actions du PLVG sont assurées pour le compte de ses 2 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) membres qui financent le fonctionnement du syndicat : la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG sur la totalité de son périmètre) et la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP sur sa partie Sud).



Il assure 2 compétences transférées par ses membres :

- La Gestion des Milieux aquatiques et la Prévention des Inondations (GeMAPI), depuis 2017
- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)



Il exerce 1 mission en lien avec les compétences de ses membres, en faveur du développement territorial :

- La mission **tourisme** avec le développement de la filière vélo, la gestion de la voie verte des gaves, la chaîne Pyrénées TV et le développement de l'application Patrimoine en Balade



2 SITES

- SIÈGE ADMINISTRATIF À LOURDES
- ATELIER TECHNIQUE À SAINT-SAVIN



Le territoire du PLVG

Le PLVG intervient sur le bassin versant du gave de Pau Bigourdan, de la frontière espagnole à St-Pé-de-Bigorre.



📌 Quelques chiffres

300 km de cours d'eau

39 000 habitants

30 élus délégués

85 communes

1 312 km² de bassin versant

2 membres (CCPVG et CATLP)

44 agents

5 millions d'€ de budget
réalisé en 2023



Retour en images

Janvier



Creation d'une pépinière de saules (Cauterets)

Février



Enlèvement d'embacles à Lourdes

Mars



Pose de nouveaux molibiers sur la voie verte

Avril



Le Lac Vert au 20h de TF1

Mai



Mai à Vélo

Juin



Colloque pour les 10 ans de la crue 2013

Juillet



📷 *Sortie naturaliste sur le gave de Pau*

Août



📷 *Travaux d'urgence sur enrochement (Beaucens)*

Septembre



📷 *Restauration annexe fluviale du gave de Pau (Geu)*

Octobre



📷 *1^{er} aménagement pour protéger les écrevisses (Gez)*

Novembre



📷 *Travaux de renaturation du Boularic (Aucun)*

Décembre



📷 *Stabilisation et végétalisation des berges du Souet (Gaillagos)*



Les élus

Le conseil syndical du PLVG

Le PLVG est présidé par M. Thierry Lavit (depuis septembre 2020) et représenté par un conseil syndical qui est composé de 30 délégués titulaires (et 30 suppléants) des collectivités membres du syndicat mixte.

Les délégués du conseil syndical décident de l'activité de la structure, projets, études, travaux, ressources humaines, budget, ... Les décisions font l'objet d'un vote et doivent obtenir la majorité pour être approuvées.



Élus du PLVG et partenaires en comité de pilotage



CCPVG

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Serge LAGUIBEAU <i>Maire ADAST</i>	Noël PEREIRA DA CUNHA <i>PIERREFITTE-NESTALAS</i>
Christophe MENGELLE (3è VP) <i>CM ARGELES-GAZOST</i>	Gaëlle VALLIN <i>Maire ARGELES-GAZOST</i>
Loïc RIFFAULT <i>CM ARGELES-GAZOST</i>	Françoise PAULY <i>CM ARGELES-GAZOST</i>
Pierre CABARROU <i>CM ARRENS-MARSOUS</i>	Philippe MYLORD <i>CM ARGELES-GAZOST</i>
Corinne GALEY (1è VP) <i>Maire AUCUN</i>	Léna LHUISSET <i>CM ARGELES-GAZOST</i>
Régis BAUDIFFIER <i>Maire AYROS-ARBOUIX</i>	Charles LEGRAND <i>Maire ARRAS-EN-LAVEDAN</i>
Pascal ARRIBET (5è VP) <i>Maire BAREGES</i>	Serge CABAR <i>Maire AYZAC-OST</i>
Christophe BORE-CAVALLERO <i>CM ESTAING</i>	Bernard PELUHET <i>Maire BUN</i>
Raymond THEIL <i>Maire ESTERRE</i>	Virginie TEXIER <i>CM CAUTERETS</i>
Thierry DUMESTRE-COURTIADÉ (membre bureau)	Jérôme LURIE <i>CM LUZ ST SAUVEUR</i>
<i>Maire GAILLAGOS</i>	Audrey Boyrie <i>Maire BEAUCENS</i>
Nicolas ZARAGOZA <i>CM GAVARNIE-GEDRE</i>	Guy LONCA <i>Maire VISCOS</i>
Jean-Baptiste RAMON <i>Maire GEZ</i>	Jacques MATA <i>CM PIERREFITTE-NESTALAS</i>
Dominique GOSSET (6è VP) <i>Maire OUZOUS</i>	Bernard SOUBERBIELLE <i>Maire BETPOUEY</i>
Mathieu CUEL <i>Maire SALLES</i>	Eric CASTAGNE <i>Maire de SAZOS</i>
Xavier MACIAS <i>Maire SOULOM</i>	



TLP

TITULAIRES	SUPLÉANTS
Jean-Louis CAZAUBON (2è VP) <i>Maire POUUEYFERRE</i>	Stéphane ARTIGUES <i>CM POUUEYFERRE</i>
Marie PLANE (4è VP) <i>Maire ARTIGUES</i>	Valérie LANNE <i>Maire ARRAYOU-LAHITTE</i>
Jacques GARROT <i>Maire LUGAGNAN</i>	Jean-Marc BOYA <i>Maire ADE</i>
Jean-Claude CASTEROT <i>Maire GEU</i>	Marie-Henriette CABANNE <i>CM LOURDES</i>
Francis LAFON-PUYO <i>Maire BARLEST</i>	Paul SADER <i>Maire VIGER</i>
Joseph FOURCADE (membre bureau) <i>Maire GER</i>	Jean-Noël CASSOU <i>Maire OURDIS-COTDOUSSAN</i>
Jean-Claude PIRON <i>CM TARBES</i>	Ginette HOURNE-RAOUBET <i>Maire de Arcizac-Ez-Angles</i>
Gilbert GRAVELEINE <i>Maire SAINT-CREAC</i>	Eric ABBADIE <i>Maire JULOS</i>
André LABORDE <i>Maire ASPIN EN LAVEDAN</i>	Guy VERGES <i>Maire LOUBAJAC</i>
Marc PITIE <i>CM LEZIGNAN</i>	Yvette LACAIZE <i>Maire LES ANGLÉS</i>
Claude CAUSSADE <i>Maire PEYROUSE</i>	Ange MUR <i>Maire JARRET</i>
Thierry LAVIT (Président) <i>Maire de LOURDES</i>	Christiane ARAGNOU <i>Maire SERE-LANSO</i>
Cécile PREVOST <i>CM LOURDES</i>	Evelyne LABORDE <i>Maire OMEX</i>
Sylvie MAZUREK <i>CM LOURDES</i>	Agnès LABARTHE <i>Maire ARRODETS-EZ-ANGLES</i>
Mohammed DILMI <i>CM LOURDES</i>	Pierre DARRE <i>Maire GAZOST</i>

VP = vice-président / CM = conseiller municipal

Le bureau du PLVG

Le PLVG est également composé d'un bureau, représenté par les **9 membres** suivants :

Président	Thierry LAVIT	CATLP
1 ^{er} VP GeMAPI	Corinne GALEY	CCPVG
2 ^e VP Politiques contractuelles	Jean-Louis CAZAUBON	CATLP
3 ^e VP GeMAPI Travaux Brigade Verte-ACI	Christophe MENGELLE	CCPVG
4 ^e VP SPANC	Marie PLANE	CATLP
5 ^e VP Tourisme-Cyclo	Pascal ARRIBET	CCPVG
6 ^e VP Finances	Dominique GOSSET	CCPVG
Membre	Joseph FOURCADE	CATLP
Membre	Thierry DUMESTRE-COURTIADE	CCPVG

Le bureau se réunit préalablement aux conseils syndicaux et pour traiter spécifiquement des affaires générales (personnel, budget, statuts, ...).

Pour une meilleure réactivité, le président et le bureau disposent de certaines délégations relatives aux marchés publics, aux finances, au personnel, ... pour des montants ne remettant pas en cause le budget global du PLVG.



Les membres et partenaires du PLVG en action

La commission GeMAPI

La commission GeMAPI a pour mission de préparer les décisions du conseil sur l'ensemble des projets menés dans le cadre de la compétence GeMAPI. Elle a également pour but d'étudier les problématiques relatives à cette compétence (responsabilités, contours juridiques, etc. ...)

Composition :

Corinne GALEY, Jean-Claude CASTEROT, Nicolas ZARAGOZA, Xavier MACIAS, Marie PLANE, Raymond THEIL, André LABORDE, Pascal ARRIBET, Christophe MENGELLE, Thierry DUMESTRE-COURTIADE, Joseph FOURCADE, Pierre CABARROU, Thierry LAVIT.

La commission tourisme

La commission tourisme permet aux partenaires publics, techniques et financiers, aux Offices de tourisme, représentants des EPCI membres, Département, Région et Massif, d'avoir un regard transversal sur l'ensemble des projets balayés par la mission tourisme du PLVG. C'est également un lieu d'échanges où les besoins des acteurs de la destination sont partagés et fournissent matière aux éventuels projets de l'année suivante.

Composition :

Christophe MENGELLE, Régis BAUDIFFIER, Jean-Claude CASTEROT, Jean-Baptiste RAMON, Loïc RIFFAULT, Matthieu CUEL, Jacques GARROT, Pascal ARRIBET, Dominique GOSSET.

Chiffres clés en 2023

7 commissions 5 bureaux 5 conseils syndicaux

45 délibérations 40 décisions



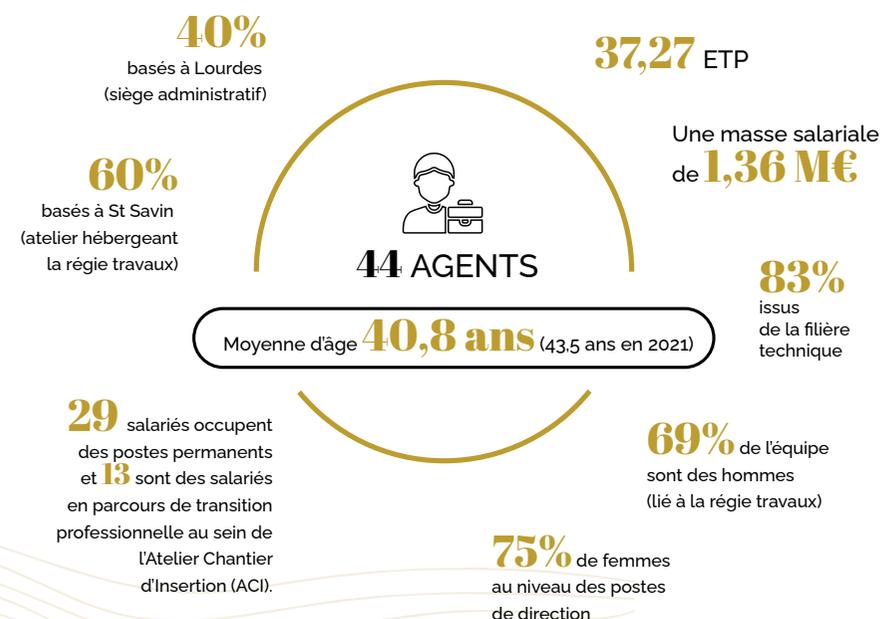
L'équipe du PLVG

Des salariés au service des projets de la collectivité

Les missions du PLVG sont mises en œuvre grâce à une équipe riche de **44 salariés** parmi lesquels **31 sont des salariés permanents et 13 des salariés en transition professionnelle** au sein de l'Atelier Chantier d'Insertion.

Les salariés des pôles GeMAPI, Ressources et Moyens ou des services Tourisme et SPANC ont leur bureau au siège du PLVG à Lourdes. Le personnel technique de la Régie Travaux est quant à lui basé sur la commune de Saint-Savin.

L'investissement de tous permet d'agir au quotidien au service des biens et des personnes du territoire du Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves.



La stabilité des équipes

L'année 2023 a connu peu de mouvement de personnel.

Le PLVG a accueilli :

- **Fabien MICHARDIERE** qui a pris les commandes de la Brigade Verte en janvier,
- **Christelle BARREAT** qui a intégré le pôle Ressources et Moyens en milieu d'année en tant que Responsable des Finances et de la Commande Publique.
- **Romain MAHIEU** venu en renfort de l'équipe de la Brigade Verte en tant qu'agent d'entretien des espaces naturels.

L'accueil d'étudiants stagiaires renouvelé

Le PLVG a maintenu sa politique d'accueil de stagiaires. En 2023, le PLVG a offert la possibilité à 4 étudiants de mettre en pratique leurs bagages théoriques au sein de la collectivité et d'acquérir de l'expérience professionnelle. L'accueil de stagiaire, essentiellement au sein du Pôle Gestion des Milieux Aquatiques en 2023, a permis au PLVG d'améliorer ses connaissances sur la qualité d'habitats sur un site Natura 2000, sur la gestion des espèces invasives, mais également de réaliser des projets de renaturation et de restauration de sites naturels en bord de cours d'eau.

La formalisation du Plan de Formation

Avec le concours des salariés et des élus, le PLVG a bâti son plan de formation : document déterminant les orientations formatives prioritaires pour accompagner le développement de compétences individuelles et collectives. Ce document présente les 4 axes prioritaires que s'est fixé le PLVG en termes de formation à savoir :

- **renforcer une culture transversale au sein de la collectivité**
- **développer les compétences métiers**
- **accompagner les parcours professionnels**
- **prévenir le risque et préserver la santé et la sécurité au travail**

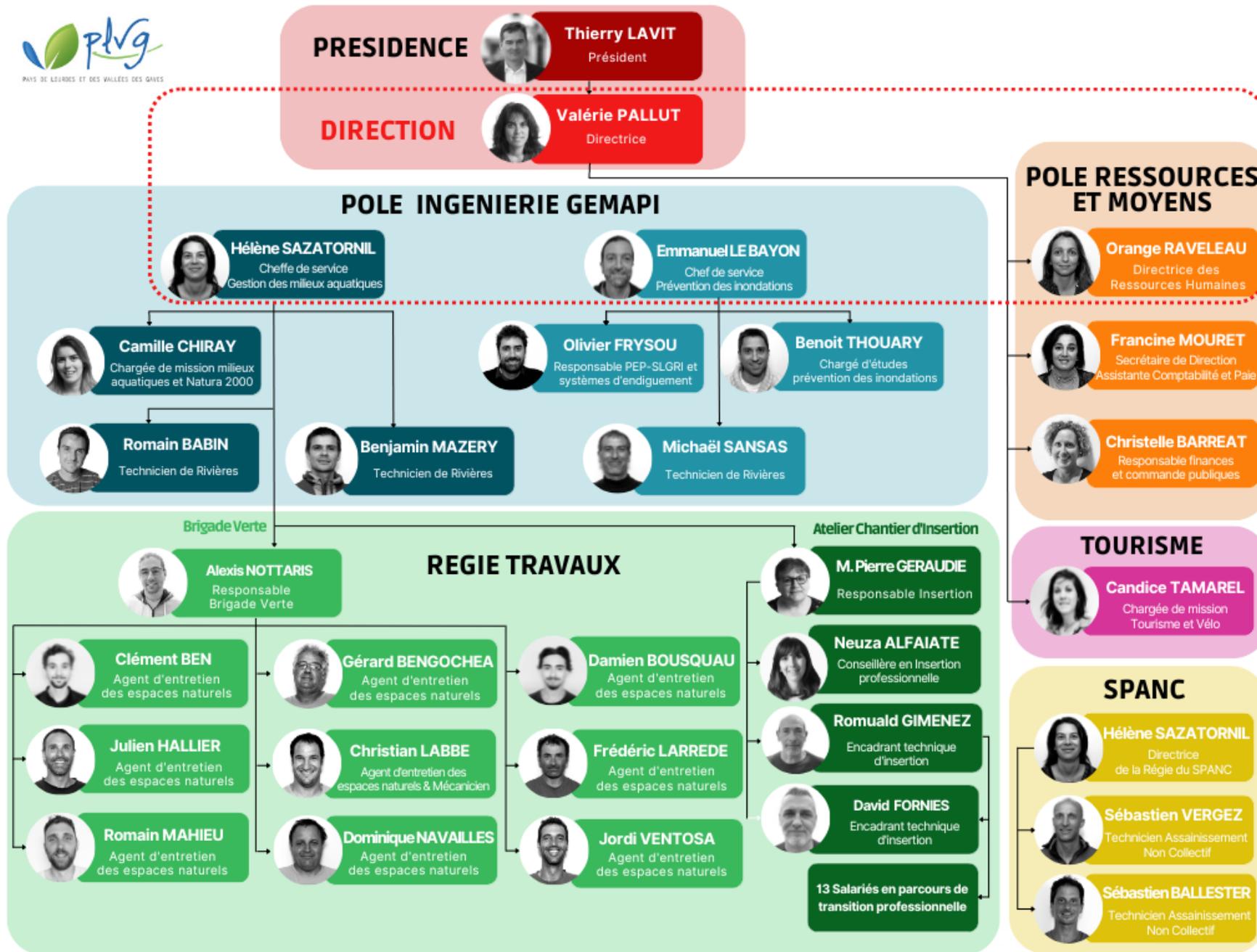
En 2023, 232 jours de formation ont été suivis par les salariés permanents soit un peu plus de 5 jours/salarié en moyenne attestant de l'importance de la formation pour le PLVG.

La santé et la sécurité des salariés au cœur des préoccupations

Le PLVG a poursuivi la mise en œuvre d'actions pour renforcer la santé et la sécurité des agents dans l'exercice de leur mission au travers :

- La formation de 2 nouveaux agents de prévention,
- La formation des salariés permanents à la manipulation des extincteurs et l'évacuation des locaux,
- L'actualisation des compétences des nombreux Sauveteurs Secouristes du Travail (+de 95% des salariés formés),
- Un partenariat avec la médecine du travail ciblé sur la prévention des addictions en milieu professionnel,
- La formation des agents de la Brigade Verte à l'utilisation de la débroussailleuse en sécurité,
- L'accès des salariés aux webinaires IdealCo consacrés à la santé et la sécurité au travail et au développement personnel,
- La refonte complète du Document Unique de Prévention des Risques Professionnels avec l'accompagnement du CDG 65,

Organigramme





Bilan financier

Les ressources financières et les dépenses du PLVG sont gérées au travers de trois budgets :

- Le **budget principal** pour le fonctionnement général de la structure, ainsi que la gestion de la mission tourisme
- Le **budget annexe GeMAPI** spécifique à la gestion des cours d'eau et la prévention des crues
- Le **budget annexe du SPANC** qui doit avoir une autonomie financière, en tant que service public industriel et commercial

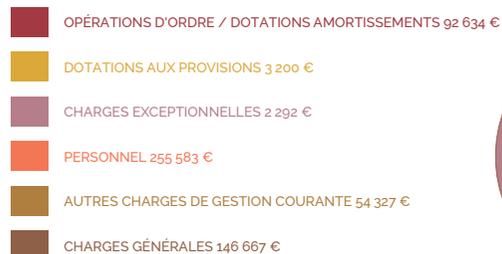
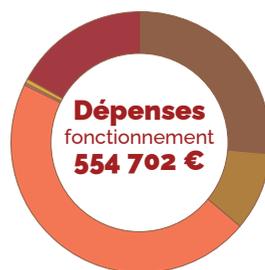
Le PLVG ne se finance pas directement par la fiscalité, mais par les cotisations de ses membres, des emprunts et les subventions des organismes publics comme l'Etat, l'Agence de l'Eau, la Région Occitanie, le département des Hautes-Pyrénées. Pour contribuer au budget GeMAPI, les membres peuvent prélever la taxe GeMAPI, qui s'ajoute aux impôts locaux.

Les chiffres et résultats présentés ci-après proviennent des comptes financiers uniques du budget 2023 réalisé et validé par les élus du PLVG le 27 mars 2024.

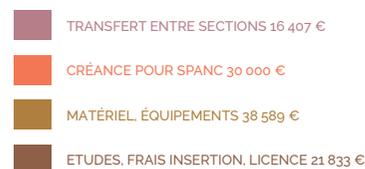
Le budget global 2023 s'est élevé à 4 millions d'Euros en dépenses réalisées.

Le budget principal

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT

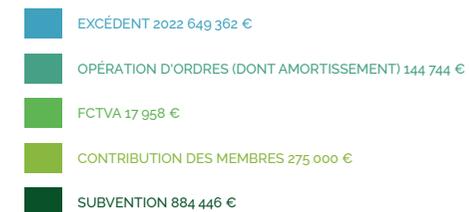


Le budget annexe GeMAPI

FONCTIONNEMENT

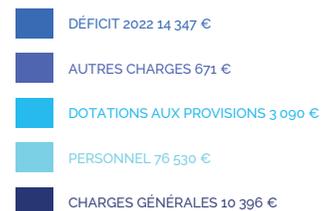
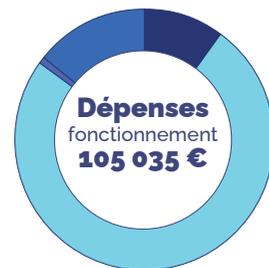


INVESTISSEMENT



Le budget annexe du SPANC

FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT





Communication

Le PLVG communique au travers de plusieurs outils !



Le site Internet

Le site internet www.valléesdesgaves.com date de 2015. Vieillissant et non adapté aux outils informatiques d'aujourd'hui (tablettes, smartphones), une refonte du site a été travaillée en 2023.

Ce nouveau site est aujourd'hui en ligne : synthétique, pédagogique, avec une forte amélioration graphique respectant l'image du PLVG.

Rendez-vous sur www.plvg.fr

2023 refonte du site internet
www.plvg.fr



Les réseaux sociaux



La page **Facebook** développée en 2018 est chaque année de plus en plus alimentée et suivie. A destination du grand public, le PLVG communique sur l'actualité et ses actions menées sur le territoire. Le nombre d'abonnés a **augmenté de 55 % en 1 an**.

En 2023 : 1 512 followers (+100 par rapport à 2022)
et 71 publications (contre 63 en 2022).



En 2022, la page **LinkedIn** a été créée pour permettre un échange avec la communauté professionnelle et scientifique. Cette page monte en puissance : le PLVG y diffuse de plus en plus de publications et le nombre d'abonnés a augmenté en 2023 (+ 200 abonnés). 314 abonnés.

Facebook

1 512 abonnés **71** publications

+55% en 1 an

LinkedIn

314 abonnés



La radio Fréquence Luz

Fréquence Luz assure la promotion du territoire au travers de nombreux programmes et reportages. Au travers d'un marché, l'année 2023 a été riche en termes de productions : **1 interview, un plateau de 2 heures en direct avec 6 interviews, 9 reportages, 20 capsules audio avec les scolaires, 5 chroniques de 9 à 13 min, un message d'intérêt général diffusé 5 fois par jour pendant 1 semaine.**



En interne

Des actions de communication sont mises en place pour fédérer les équipes et partager l'information :

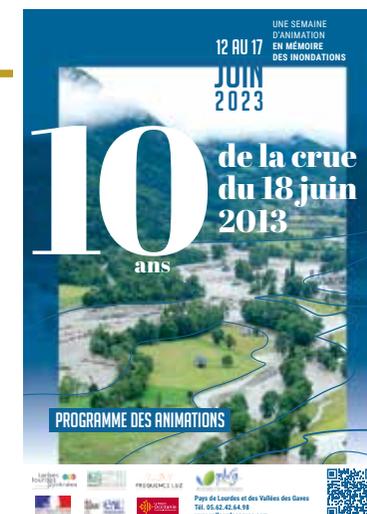
- « **Café-Info** » trimestriel entre les agents pour un partage d'informations et de formations thématiques (les registres de santé et de sécurité, le règlement intérieur, les marchés publics...),
- **Livrets de présentation** des nouveaux salariés et stagiaires afin de développer l'interconnaissance avec les collègues, les élus, les membres et les communes du PLVG.

1 semaine de mémoire

Dans le cadre des 10 ans de la crue exceptionnelle de 2013, le PLVG a organisé plusieurs actions de sensibilisation, sur 1 semaine, à l'attention des habitants, des scolaires et des élus.

Cette action est détaillée en page 28.

La mémoire fait partie de la prévention des risques.





Milieux aquatiques

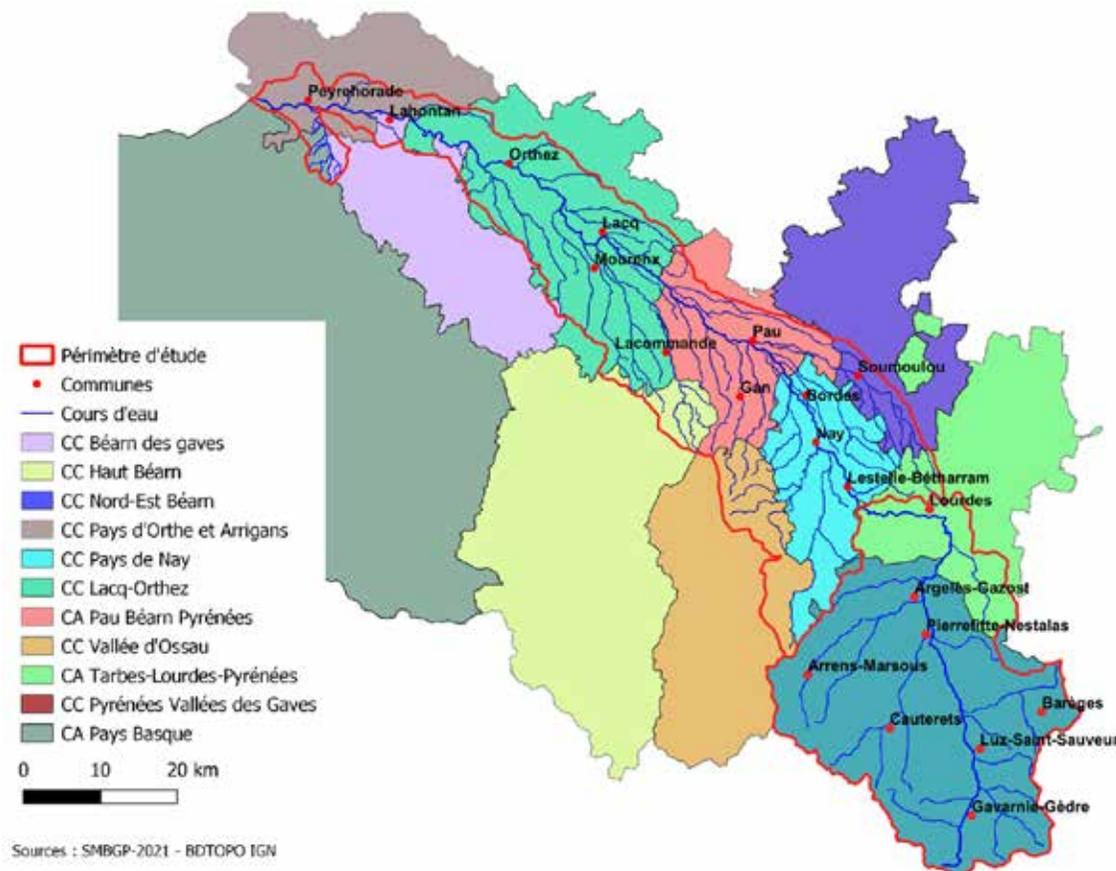
Outil de gestion intégrée du bassin du gave de Pau

Cette étude, portée par le Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau, le PLVG et l'Institution Adour, a été lancée en 2022. Elle couvre l'intégralité du bassin du gave de Pau depuis les sources sur la commune de Gavarnie-Gèdre (Hautes-Pyrénées) jusqu'à la confluence avec l'Adour.

L'étude vise à déterminer si la mise en place d'une organisation ou d'un outil spécifique (type SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, contrat de milieu, coopération...) permettrait de répondre aux enjeux « eau » et aménagement du territoire, dans un contexte de changement climatique, en complément des démarches existantes ou en cours d'élaboration.

En 2023, le diagnostic du territoire dont une partie importante repose sur la consultation des acteurs locaux a été réalisé via des entretiens et ateliers. Il a permis d'identifier les enjeux et problématiques tels que la gestion des prélèvements ou la préservation des zones à fort potentiel écologique. Pour répondre à ces enjeux et attentes du territoire, plusieurs outils ont été étudiés.

La charte et le SAGE se sont révélés les outils les plus appropriés et feront donc l'objet d'une analyse détaillée et comparative en 2024. Le rendu de l'étude est prévu pour avril 2024 ; un choix sur la suite à donner devra être fait par les élus syndicaux et communautaires.



Etude de définition du plan de gestion pluriannuel des cours d'eau (PPG) et plan de gestion stratégique des zones humides (PGSZH) 2027/2031

Le PPG en cours s'achèvera fin 2024. Afin d'élaborer le prochain programme de gestion, une étude de deux ans commencera en 2024 ; elle prendra en compte les cours d'eau, comme le PPG actuel, mais également les zones humides. Un important travail a donc été mené pour définir le cahier des charges spécifique de l'étude, en lien avec les partenaires techniques et financiers comme l'agence de l'Eau, la CATZH (cellule d'assistance technique des zones humides), le forum des marais atlantiques... Ainsi, près de 300km de cours d'eau et 760ha de zones humides seront concernés par cette étude.

Travaux de gestion des milieux aquatiques

L'année 2023 a été consacrée à la mise en œuvre de divers travaux de gestion de cours d'eau et de zones humides à travers :

- La finalisation du projet de renaturation du Lac vert avec la pose des panneaux pédagogiques
- Le projet « Aucun, Au fil de l'eau » (Cf article ci-après)
- Le Plan pluriannuel de Gestion des cours d'eau du PPG 2020/24

Ces travaux ont été essentiellement réalisés par la régie du PLVG constituée de :

- 10 agents pour la Brigade Verte,
- 15 agents pour l'Atelier Chantier d'Insertion.

Ces travaux sont aidés à 70% par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, le Conseil régional Occitanie et le Département des Hautes-Pyrénées. D'autres partenaires publics ou privés peuvent également venir en renfort sur les appels à projets.



Travaux phares du PPG

les annexes fluviales

Anciens tracés abandonnés

Les annexes fluviales sont des zones humides en relation permanente ou temporaire avec un cours d'eau. Elles correspondent à d'anciens tracés du cours d'eau.



📷 Vue aérienne du Gave de Pau avec ses annexes fluviales

D'autres annexes fluviales ont été ou vont être restaurées sur le gave de Pau et ses affluents

Travaux de restauration de l'annexe fluviale de Lugagnan



📷 Avant travaux - LUGAGNAN



📷 Après travaux - LUGAGNAN

GEU - TRAVAUX DE RESTAURATION

📷 Avant travaux



📷 Pendant travaux



📷 Après travaux



L'annexe fluviale de Geu

Le PLVG réalise, via son programme d'action, des travaux de restauration de plusieurs annexes fluviales. L'amont de l'annexe fluviale située en rive droite du gave de Pau à Geu a été restaurée en septembre 2023 (régie et entreprise COLAS). La végétation arbustive trop dense a été coupée et les dépôts de sédiments évacués. **La végétation herbacée devrait repousser rapidement** et le PLVG veillera à ce qu'aucune espèce exotique envahissante ne vienne proliférer. Un suivi sera assuré pour évaluer l'efficacité des travaux.

Quels sont les enjeux de préservation ?

Au fil du temps, ces zones humides peuvent se trouver déconnectées du gave (comblement en sédiment et développement d'une végétation arbustive), ayant alors des impacts écologiques importants.

Des intérêts écologiques nombreux :

- **Zones vitales pour la faune** (reproduction, croissance, alimentation).
- **Zone d'épuration des eaux** (filtration des polluants).
- **Zone de régulation hydraulique** (mise en eau en période de crue)

Secteur torrentiel

Végétalisation de berge par technique de génie végétal sur le cours d'eau du Souët à Gaillagos :

Suite aux crues de 2018 et 2020 sur le Souët, un glissement de berge s'est produit, menaçant d'obstruer le cours d'eau et une buse, ce qui engendrerait un risque d'inondation important pour les habitations à l'aval. Des espèces invasives (buddleia de David) ont également colonisé les berges, déstabilisant encore plus le secteur. Le PLVG a donc décidé d'intervenir pour revégétaliser les berges par une technique de génie végétal à base de pieux vivants de Saule Blanc et de plançons de Saule Eléagnos récupérés et façonnés sur le gave de Pau. Le système végétal est bien reparti ce qui a permis d'arrêter un glissement avant son arrivée dans le Souët. Ces travaux (façonnage, coupe, mise en place et terrassement) ont entièrement été réalisés par la régie du PLVG.

Réalisation	Régie du PLVG (équipe de trois agents sur 9 jours)
Budget	8 000 € TTC


 *Installation du génie-végétal (déc 2023)*

 *Enlèvement d'embâcles sur le gave d'Azun*

Régénération de la ripisylve : abattage des arbres instables et malades

Sur les secteurs d'Aucun, Arrens-marsous, Estaing et Cauterets, le PLVG est intervenu sur 5 km de ripisylve (bande boisée le long des cours d'eau) afin de couper et régénérer des aulnes glutineux atteints de phytophthora et des saules/frênes en mauvais état sanitaire. Le repage de ces essences permet de :

- conserver le système racinaire qui stabilise les berges et offre des micro-habitats propices à la faune et la flore spécifique des cours d'eau,
- assainir les pieds et permettre ainsi la restauration d'une ripisylve en bon état.

Réalisation	Régie du PLVG (équipe de trois agents sur 18 jours)
Budget	16 000 € TTC

Au fil de l'eau

un projet alliant patrimoine naturel et architectural

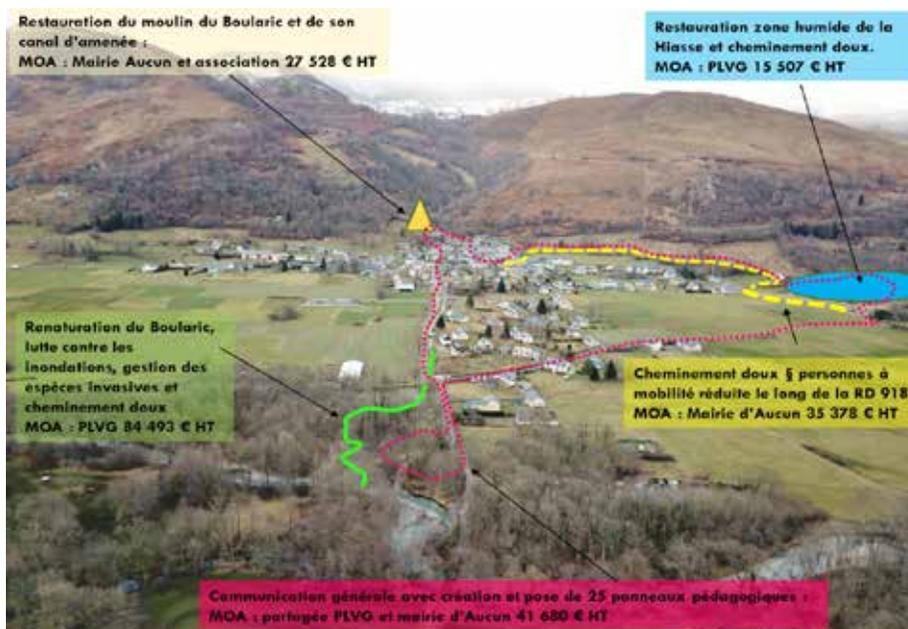
Le 18 juillet 2018, Aucun est touché par une crue torrentielle. Les dégâts matériels sont importants. Le PLVG intervient en urgence, puis en 2019 et 2021 pour différents travaux de protection contre les inondations.

Le village prend conscience que l'eau, ressource si précieuse pour la vie, peut brutalement devenir une menace. La municipalité décide alors de solliciter le PLVG pour mener un projet d'envergure autour de l'eau.

Ainsi un projet global alliant restauration du petit patrimoine bâti (moulin) et du patrimoine naturel (cours d'eau et zone humide) est mis en place avec une volet communication conséquent : panneaux pédagogiques et cheminements doux.

Sur ce projet un principe simple est mis en avant : mieux respecter l'équilibre naturel des cours d'eau et des zones humides permet de limiter l'impact des crues.

Les chantiers et campagnes de sensibilisation du grand public menés conjointement par la mairie et le PLVG s'inscrivent dans cette perspective : faire avec la nature, et pas contre elle.



Remise du Boularic dans son lit naturel

Plusieurs chantiers qui ont mobilisés l'ensemble du PLVG : la Brigade verte, le chantier d'insertion et les techniciens rivières pour les travaux, l'entreprise Colas pour les terrassements et les agents du siège pour l'ingénierie financière et le montage du dossier.



📷 Le Boularic aujourd'hui, dans son lit originel, traversant une zone humide

Protection de berge en génie-mixte sur 15 ml



📷 Remise du Boularic dans son lit naturel sur 50 ml, renaturation du lit et végétalisation des berges en génie-végétal

Public / privé : 100%



Partenaires techniques



Maîtrise d'ouvrage partagée



Lutte contre la renouée

230 m³ de renouée enfouie dans une fosse de 400 m³
2 000 plançons et boutures de saule



 Lutte contre la renouée sur 50 ml : évacuation des rhizomes, enfouissement et reconstruction de berge en génie-végétal.

Restauration de deux zones humides

2 ha de zones humides restaurées



Communication sur le grand cycle de l'eau et le patrimoine

26 panneaux pédagogiques
2,4 km de sentier dont 420 m aménagés
au travers d'une zone humide



L'assainissement non collectif

Malgré les augmentations des redevances votées en 2019 et 2022 pour équilibrer le budget, le résultat en fonctionnement s'est progressivement réduit pour devenir négatif en 2022.

	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat FCT	+ 12 719 €	+ 9 632 €	+ 5 997 €	- 14 347 €	0 €

Cette évolution s'explique par plusieurs difficultés qui ont affectée le service :

- L'arrêt en 2019 des subventions de l'Agence de l'Eau, commune à l'ensemble des SPANC.
- Une diminution du nombre de contrôles et donc des résultats qui s'est accentuée après 2020, d'abord par le COVID (moins de contrôles réalisés = moins de redevances), puis par le départ, début 2022, d'un technicien qui a été remplacé difficilement (près de 9 mois de délais). Un premier remplacement de 6 mois non concluant, puis un second en avril 2023 ont entraîné 2 périodes de formations successives et donc moins de contrôles réalisés.
- L'inflation et l'augmentation du carburant.
- Un territoire rural, de montagne avec un taux important d'habitations secondaires (35%), limitant le nombre de contrôles de bon fonctionnement réalisés sur une année.
- Des avances de trésoreries réalisées dans les années antérieures pour assurer le paiement des salaires des agents et qui doivent être remboursées sur les exercices 2023 à 2027.

Néanmoins, en 2023, l'investissement des 2 techniciens a permis d'augmenter le nombre de contrôles de bon fonctionnement réalisés (+ 40%) et donc de rattraper le déficit de 2022 tout en limiter la participation exceptionnelle du budget principal.

Service entretien

Le marché d'entretien des dispositifs d'assainissement non collectif a été reconduit mi 2023 par le SPANC avec l'entreprise SARP Sud-Ouest. Ce service est donc de nouveau en place et permet aux usagers qui souhaitent faire vidanger leur installation de bénéficier de tarifs préférentiels. Ainsi, la vidange d'une fosse toutes eaux classique de 3 000 L est de 185€ via le service entretien alors que le tarif moyen sur le territoire est de 325€.

Le SPANC perçoit une recette de 10 € de frais de gestion sur chaque vidange réalisée.

En 2023, 28 vidanges ont été réalisées via ce service.



L'Atelier Chantier d'Insertion (A.C.I.) du PLVG

La médiation active vise la mise en lien entre des employeurs et des personnes en recherche d'emploi pour faire émerger des besoins réciproques, en développant des expériences en situation de travail.

SEVE
Emploi®

*TOUT LE MONDE EST EMPLOYABLE,
tel est le principe fondateur de SEVE EMPLOI*

Ce principe nous rappelle que les chômeurs de longue durée et les personnes en insertion ne sont pas des incapables, privés d'emploi par leur faute, mais davantage les victimes d'une économie en perpétuelle évolution, qui détruit rapidement des emplois, voire des métiers. Les personnes ont des compétences et ont parfois seulement besoin qu'on le leur dise et leur donne l'occasion de le montrer.

Fort de ce postulat, l'équipe s'est donc formée à la « médiation active », une méthode d'accompagnement à destination de salariés en situation de transition professionnelle, dits "éloignés de l'emploi".

Les méthodes classiques (offre d'emploi, CV, lettre de motivation, entretien d'embauche) ne sont pas les plus adaptées avec les salariés que nous accompagnons.

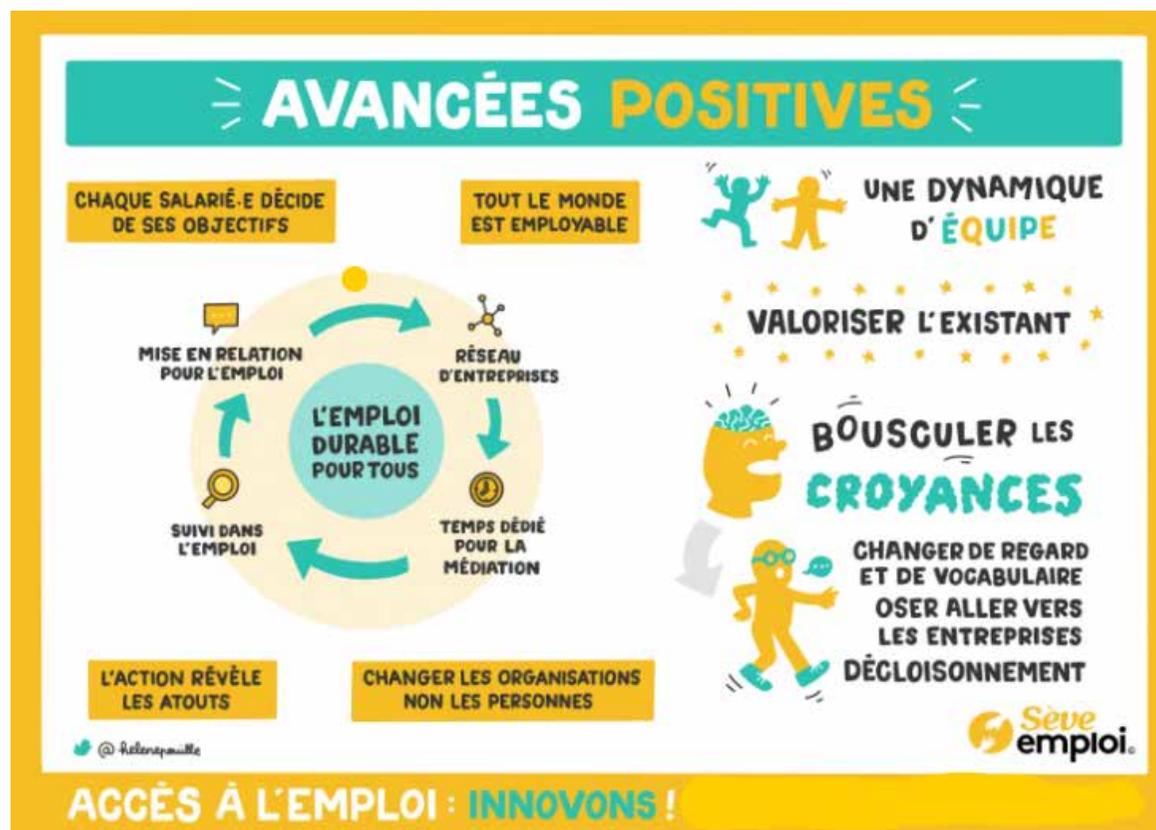
*2023, année de professionnalisation
de l'équipe encadrante*

Pour rappel, un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières : il fait partie d'un ensemble de structures d'Insertion par l'Activité Economique.

L'objectif principal est l'insertion vers l'emploi durable des publics accueillis.

Aussi, l'équipe encadrante de l'ACI composée de 4 personnes ont souhaité acquérir de nouvelles compétences, de nouvelles techniques pour améliorer leurs pratiques et répondre à cette finalité.

L'équipe a été retenue pour être formée sur deux dispositifs d'accompagnements spécifiques.





📷 Cession apprentissage - AFEST



📷 Changement têtes débroussailleuse



L'AFEST permet de développer les compétences d'un salarié avec un parcours de formation au plus près de la réalité en valorisant les situations de travail.

Concrètement, l'AFEST est une formation sur le lieu de travail.

Sa particularité réside dans le fait d'utiliser le travail comme « matériel » ou « support » de formation. Cependant, ce n'est pas une formation « sur le tas », c'est une action de formation tracée et formalisée qui considère les situations de travail comme éléments pédagogiques.

Quelles sont les avantages de l'AFEST pour les apprenants ?

- D'aborder concrètement le travail
- D'être plus impliqué dans sa formation grâce à l'alternance de phases de travail et de prises de recul sur son travail
- De mieux comprendre les processus et de prendre conscience de l'importance d'acquérir les bons gestes professionnels
- D'être opérationnels plus rapidement
- De se sentir plus vite à l'aise sur son poste
- De prendre ou reprendre confiance en soi, notamment pour les salariés les moins qualifiés et/ou qui n'apprécient pas les formations « classiques »



Site "Gaves de Pau & de Cauterets"

Ecrevisses à pattes blanches : de la connaissance à la préservation

Pourquoi étudier les écrevisses sur le site ?

L'Ecrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes* est l'espèce autochtone en France. Peu étudiée par le passé, ses populations ont chuté à l'échelle du territoire national. C'est pourtant une espèce qui en dit long sur la qualité de nos cours d'eau. Elle est sensible à la pollution, à la détérioration des habitats rivulaires et à la présence d'espèces exotiques envahissantes. Sa protection permet d'assurer la préservation d'autres espèces aquatiques qui vivent au même endroit : l'Ecrevisse à pattes blanches est une espèce dite « parapluie ». De ce fait, sa pêche est interdite.

Elle est mentionnée dans le Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Gaves de Pau et de Cauterets ». Un état des lieux des populations a été initié en 2019. L'inventaire permet d'accroître la connaissance sur le bassin versant du gave de Pau amont de l'espèce, de mieux appréhender les menaces pesant sur les populations pour pouvoir enclencher des mesures de préservation et ainsi pérenniser sa présence sur le territoire. Les prospections se sont donc poursuivies en 2021-2022 et 2023 par le bureau d'études Saules & Eaux.

Chiffres clés :

- 13 populations d'Ecrevisse à pattes blanches identifiées sur le territoire
- 20,6 km de cours d'eau colonisés par l'espèce
- 4 cours d'eau sous surveillance accrue : l'Alli, un ruisseau à Bun en rive droite du Gave d'Azun (mortalités d'origine inconnue), le Brouca et le Bayet (coprésence d'écrevisses exotiques et de l'Ecrevisse à pattes blanches)
- 4 cours d'eau envahis l'Ecrevisse de Californie (espèce exotique envahissante) : le Saint-Pastous, le Brouca, le Bergons et le Bayet



- Plus de 70 personnes sensibilisées à la préservation de l'Ecrevisse à pattes blanches sur le territoire : grand public, amateurs, pêcheurs, techniciens de la Fédération de Pêche, du Parc National des Pyrénées, de l'Office Français de la Biodiversité, de l'Office National des Forêts, services instructeurs de l'Etat ...

Des aménagements pour protéger les Ecrevisses à pattes blanches

Sur les cours d'eau où co-existent l'Ecrevisse à pattes blanches et l'Ecrevisse de Californie, deux menaces sont mises en évidence :

- La disparition des autochtones au détriment des exotiques qui sont plus « efficaces » en termes de reproduction et de prédation, ce qui à moyen terme empêchera le développement de l'Ecrevisse à pattes blanches,
- La transmission par les écrevisses exotiques d'une maladie



100% létale pour les écrevisses locales appelée « Aphanomycose » ou « peste de l'écrevisse ».

Pour enrayer ces risques, des dispositifs visant à bloquer la remontée des cours d'eau par les écrevisses exotiques ont été apposés sur trois cours d'eau du territoire.

Tourbière et lac de Lourdes

Un papillon en danger

Qui est le Fadet des Laïches ?

Papillon de taille moyenne, brun sur le revers des ailes, orangé sur l'envers, le Fadet des laïches affectionne les tourbières. Il y trouve notamment une plante sur laquelle il pond ses œufs et qui sera par la suite consommée par la chenille : la Molinie Bleue. Présent de l'Europe occidentale jusqu'au Japon, la Tourbière de Lourdes représente son aire de présence la plus au sud du territoire national. Il est en fort déclin à cause notamment de la dégradation et de la disparition de ses habitats tourbeux. Depuis 2008, il est suivi sur le site pour rendre compte des effectifs. Ces dernières années, la population lourdaise a drastiquement chuté. On estimait la taille de la population à 300 individus en 2016 et seuls 3 individus ont été observés sur le site en 2023. La taille de la population est estimée à travers un Indice Annuel d'Abondance (IAA).

Evaluation de la qualité des habitats de reproduction

Afin de mieux orienter la gestion du site en faveur du Fadet des Laïches, un protocole permettant l'évaluation de la qualité des habitats de reproduction selon la gestion menée a été développé en 2023. Ce protocole se base sur des indicateurs à relever sur site auxquels sont attribués des notes qui permettent, par entité de gestion, d'évaluer si la zone est favorable ou non pour le Fadet des Laïches. Ce protocole sera réalisé annuellement pour orienter la gestion du site en fonction des priorisations.



An aerial photograph of a river valley. The river flows through a valley with green fields and some buildings. In the background, there are large mountains with snow-capped peaks under a blue sky with some clouds. The text 'Prévention des inondations' is overlaid on the right side of the image.

Prévention des inondations





Les 10 ans de la crue de juin 2013

Le 18 juin 2013, fruit d'une fonte de neige tardive combinée à un épisode pluvieux intense, une crue catastrophique du gave de Pau et de ses affluents causait 2 victimes et d'innombrables dommages dans les vallées.

10 ans après, le PLVG a souhaité prendre le temps de se rassembler autour du souvenir de cet événement majeur qui avait vu naître une extraordinaire solidarité sur le territoire. A ce titre, le PLVG a organisé une semaine de sensibilisation à destination des habitants du territoire : grand public, scolaires, professionnels, touristes... Une semaine pour communiquer, informer, éveiller, éduquer et sensibiliser afin de ne pas oublier et mieux comprendre le risque d'inondation en Vallées des gaves.

Trois principaux axes d'animation ont été proposés sur la semaine du 12 au 17 juin 2013 :

- Des animations grand public ouvertes à tous
- Des actions pédagogiques à destination des scolaires
- Un colloque réservé aux élus et acteurs publics de la gestion de crise et de la reconstruction

Budget 17 000 €, financé à 80%



Inauguration d'un nouveau repère de crue à Lourdes par les élus du PLVG



12 AU 17
JUIN
2023

UNE SEMAINE
D'ANIMATION
EN MÉMOIRE
DES INONDATIONS

10 ans de la crue
du 18 juin
2013

VILLAGE « EAU FIL DES GAVES »
LOURDES

MICROS TROTTOIRS
SUR LES MARCHÉS

CINÉ DÉBAT
LUZ / LOURDES / CAUTERETS / ARGÈLES

EXPOSITION PHOTOS
LOURDES

SORTIES NATURE
LAC VERT / PLAINE D'ARGÈLES

plvg
tarbes lourdes pyrénées
PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Eau
Occitanie

PROGRAMME COMPLET

Les actions grand public

Une exposition photos

Expo photos sur les crues historiques, visible en entrée libre du **lundi 12 au vendredi 16 juin** à l'espace Robert Hossein. Cette exposition a retracé en images les inondations qui ont marqué notre territoire dans le passé, de la crue de juillet 1897 à celle de juin 2013.



📷 Exposition photos à l'espace Robert Hossein, Lourdes

Des ciné-débats

Organisés aux 4 coins du territoire, en entrée libre :

- Le 13/06 à 18h30 à Luz (salle du Forum)
- Le 14/06 à 18h30 à Lourdes (Palais des Congrès)
- Le 15/06 à 18h30 à Cauterets (au Casino)
- Le 16/06 à 18h30 à Argelès-Gazost (au Casino).

Le film documentaire « **La crue du 18 juin 2013** » réalisé par Obatala et produit par le PLVG a été diffusé, suivi d'un temps d'échange entre le public et les élus et acteurs locaux autour d'un verre de la convivialité.



📷 Cinés-débats à Lourdes et Argelès



📷 Micro-trottoir animé par Fréquence Luz

Des micros-trottoirs

Sur les marchés de :

- Pierrefitte (10/06)
- Luz (12/06)
- Argelès (13/06)
- Barèges (14/06)
- Lourdes (15/06)
- Cauterets (16/06)

Fréquence Luz est allé à la rencontre des habitants sur les marchés pour recueillir leurs témoignages sur la crue.

Une façon de se remémorer l'épisode et de retranscrire son vécu, ses émotions et ses anecdotes.



Les actions grand public

Un village de la prévention

Le **samedi 17 juin**, esplanade du Paradis à Lourdes, en entrée libre, rassemblant plus de 15 exposants.

Au programme des animations : des simulateurs, de la réalité virtuelle, des maquettes, un jeu de piste, des démonstrations, l'expo-photo, une sortie nature... pour comprendre les inondations et le fonctionnement de nos cours d'eau.



📷 Exemples d'animations

Le colloque

Enfin, le **15 juin**, un colloque sur les 10 ans de la crue de 2013, a réuni les élus et acteurs (110 participants) du territoire au travers de 2 tables rondes :

« De la genèse de l'évènement à la résilience du territoire » en revenant sur les caractéristiques de ce phénomène et les témoignages des acteurs publics qui ont dû assurer la sauvegarde des populations et la reconstruction des vallées

« Des retours d'expériences sur d'autres territoires » pour confronter les méthodes de gestion des inondations ailleurs en France.



📷 Table-ronde lors du colloque

Les actions scolaires

Cœur de cible de cette semaine de commémoration, le jeune public a été sensibilisé sous la forme de 2 opérations distinctes mais complémentaires :

En avril et mai, l'accompagnement de 11 classes du CP au CM2 des écoles Honoré Auzon (Lourdes) et Jean Bourdette (Argelès-Gazost) impliquant des interventions en classe et sur le terrain menées par le PLVG, le C-PRIM ainsi qu'un illustrateur pour la production d'œuvres artistiques par les élèves.



 Animation d'une sortie scolaire le long du gave de Pau

Du 12 au 16 juin, 400 élèves de 10 établissements scolaires du territoire ont bénéficié de 4 ateliers pédagogiques (maquettes, quizz, jeux de sensibilisation et expo photos) animés par le C-PRIM, l'IFFO-RME et le PLVG à l'espace Robert Hossein de Lourdes.



 Atelier pédagogique pour les scolaires à partir de l'expo photos

Partenaires associés

De nombreux acteurs se sont associés au PLVG pour assurer la réussite de cette semaine de sensibilisation. Ils en sont vivement remerciés :

- Les membres fondateurs du PLVG : la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP) et la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves (CCPVG)
- Les pouvoirs publics qui ont apporté leur concours technique et financier (l'Etat, la Région, l'Agence de l'Eau, le Département)
- De nombreux professionnels des risques et des rivières, partenaires techniques, associatifs ou privés pour les animations au sein du village de la prévention (SDIS, DDT65, Vigicrues, Agence de l'eau Adour Garonne, C-PRIM, IFFO-RME, AFPCNT, Fédération de Pêche, Fréquence Luz, des syndicats de rivière voisins, Aime65, les Petits pédestres, ...).



Travaux service PI

Travaux de protection sur le Bernazau à Sassis

Les travaux de protection du torrent du Bernazau à Sassis réalisés en 2023 constituent la seconde et dernière phase de l'opération. La protection des berges en enrochements bétonnés a été prolongée à la traversée de Sassis et a conduit à l'achèvement du système d'endiguement qui protège une partie de la commune.

Des travaux complémentaires en enrochements bétonnés ont été réalisés sur le plateau amont du Bernazau pour protéger la commune de Sazos contre les débordements du Bernazau.

BUDGET

- Maîtrise d'œuvre opérationnelle : 95 000 € HT
- Montant total des travaux : 795 000 € HT
- Financement : 40 % État calamité, 40 % État PAPI, 20 % PLVG



📷 Bernazau

Travaux d'entretien du Bastan

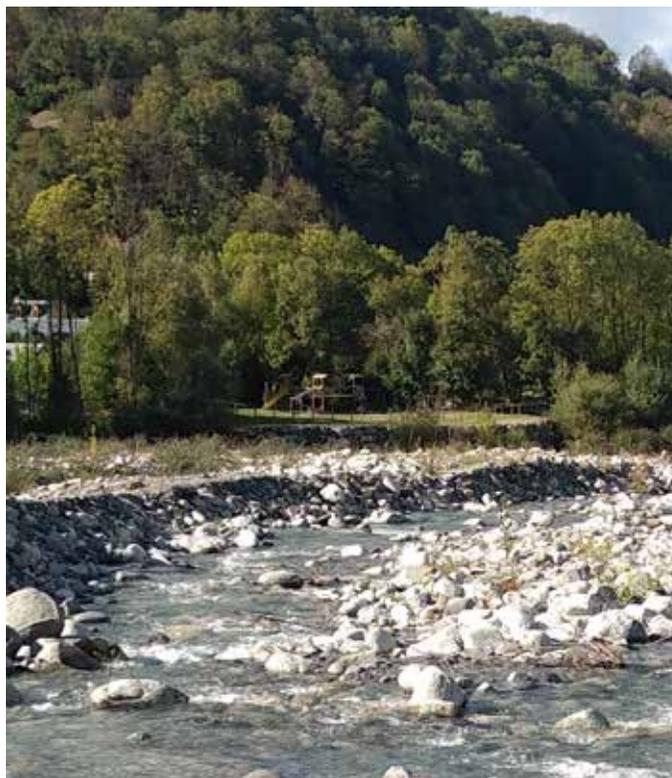
La plage de dépôt du Bastan sur la plaine de Barès, située au niveau de la confluence du Bastan et du gave de Gavarnie, a fait l'objet d'une phase d'entretien.

Cette intervention a consisté à extraire les matériaux déposés en lit mineur pour améliorer le transit sédimentaire du Bastan et libérer du volume de stockage en cas de crue.

Cette action essentielle au bon fonctionnement de la plage de dépôt a mobilisé de forts moyens mécaniques. Ainsi, plus de 3000 m³ de matériaux ont été évacués et réinjectés vers la plaine de Saligos en vue d'être repris par les crues du gave de Gavarnie.

BUDGET

- Régie du PLVG : 73 jours (coût 20 000 €)
- Entreprise : 48 000 € TTC
- Budget global Régie PLVG/Entreprise : 62 000 € TTC.



📷 Avant travaux : Bastan - Barès



📷 Après travaux : Bastan - Barès

Travaux post-crue

Événement du 27 juillet 2023

Le bassin versant du gave de Pau amont a subi un orage intense le soir du 27 juillet 2023 entraînant des désordres sur notre territoire. Un événement marqué par des intensités de précipitations très fortes sur 30mn avec des valeurs proches de 120mm/h voire plus sur les crêtes. Les conséquences ont été des coulées de boues, des obstructions d'ouvrages, des dégradations d'ouvrages.



Zone de travaux en projet pour 2023



Légende

■ Emprise projet de travaux 2023

travaux post-crue à Cauterets



Travaux post-crue

Travaux d'urgence réalisés

LE CAMBASQUE À CAUTERETS

Les travaux réalisés sur la **zone aval** ont consisté à réagencer les blocs du lit apportés par la crue vers les zones d'érosions situées en rive droite côté parking. L'intervention a permis de restituer au Cambasque une bonne capacité d'écoulement.



📷 Avant travaux - AVAL



📷 Après travaux - AVAL

Sur la **zone amont**, les travaux ont consisté à réagencer les blocs du lit situés dans des zones peu dynamiques (zones actuellement végétalisées et très rarement mises en eau) vers le secteur d'incision du lit afin de limiter le risque de dépavage du lit.



📷 Avant travaux - AMONT



📷 Après travaux - AMONT

Budget : 14 000€

Travaux post-crue

Gave de Pau à Beaucens

L'ouvrage de protection contre les inondations de la plaine d'Adast a subi une dégradation avec la perte de blocs créant un point de faiblesse. L'intervention a consisté à reprendre les enrochements pour assurer la bonne stabilité de l'ouvrage sur des épisodes de fortes eaux.



📷 Avant travaux - Beaucens



📷 Pendant travaux - Beaucens



📷 Après travaux - Beaucens

BUDGET

Montant des travaux réalisés en entreprise : 4 500 € TTC

Ruisseau de l'Aumède à Estaing

L'évènement a généré des sur-risques d'inondation sur l'Aumède en stockant plusieurs milliers de m3 de matériaux dans son lit mineur au niveau de son cône de déjection.

Les travaux de déblaiement d'un peu plus de 1000 m3 sur les zones de dépôts identifiées sur le cours d'eau et la suppression d'un pont au bénéfice d'un passage à gué ont permis d'assurer le bon fonctionnement de la circulation des eaux et des matériaux et de leurs maintiens dans le lit principal pour la sécurité des biens et de personnes. La régie du PLVG est également intervenue pendant une semaine pour évacuer les embacles et traiter la végétation fortement impactée par la crue.

BUDGET

Montant des travaux réalisés en entreprise 12 500 € TTC



📷 Avant travaux - 28/07



📷 Après travaux - 01/08



Outils de planification



Mise en œuvre du Programme d'Etudes Préalables

Le 1^{er} Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) dont la vocation était de poursuivre les travaux de protection post-crue 2013 s'est achevé en décembre 2021.

S'en est suivi un Programme d'Etudes Préalables (PEP), initié début 2022 dont l'objectif est de mener les études nécessaires à la définition des travaux du 2^{ème} Programme d'Actions de Prévention des Inondations.

Outre l'animation, le Programme d'Etudes Préalables compte 22 actions réparties au sein des 7 axes du cahier des charges national.

Ce PEP a été validé par le préfet des Hautes-Pyrénées en septembre 2023 et devrait permettre de déposer le deuxième PAPI en cours d'année 2025. L'objectif principal de ce deuxième programme de travaux sera d'assurer la sécurité des biens et des personnes à l'échelle du bassin du gave de Pau bigourdan.

En termes d'avancement, ce premier Programme d'Etudes Préalables (PEP) a permis de financer des actions de sensibilisation du grand public à l'occasion de la commémoration de la crue du 18 juin 2013.

BUDGET :

- Budget : 2.6 M€ (23 actions)
- Aides de l'Etat (FPRNM) : 1 200 000 €
- Aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : 215 000 €
- Aides du Conseil Régional Occitanie : 272 000 €
- Reste à charge pour le PLVG : 560 000 €
- Reste à charge pour les communes : 300 000 €
- Reste à charge pour les privés : 40 000 €

Elaboration de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation pour protéger le Territoire à Risque important d'Inondation (TRI) de Lourdes

La Directive Inondation traduite en droit français en 2010 impose la définition d'une Stratégie Nationale de Gestion du Risque Inondation (SNGRI) qui se décline à l'échelle des six grandes unités hydrographiques françaises en Plan des Gestion du Risque Inondation (PGRI), élaborés par l'Etat, dont l'un des objectifs est d'identifier et de protéger les poches d'enjeux les plus exposées au risque d'inondation autrement appelées Territoire à Risque Important d'inondation (TRI).

La commune de Lourdes fait partie des 19 TRI identifiés sur le bassin Adour-Garonne. Le PLVG a donc élaboré une Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) pour protéger ce TRI et répondre aux objectifs suivants :

- Répondre aux objectifs stratégiques du PGRI
- Constituer un document intégrateur de l'ensemble des actions qui sont et seront menées par les acteurs de la gestion du risque inondation
- Proposer un lieu de gouvernance et de concertation des acteurs concernés

Le calendrier d'élaboration et de validation de la SLGRI a été présenté en comité technique en décembre 2023. Le dépôt officiel de la SLGRI auprès des services de l'Etat a été fait fin mars 2024.

Études 2023

Régularisation du système d'endiguement du Riu Gros à Geu

Le village de Geu est protégé des crues du Riu Gros par un système d'endiguement composé d'un linéaire de 500m de digues et d'un ouvrage de dérivation des eaux de crues vers des parcelles agricoles. Lancée en vue d'assurer la régularisation de l'ouvrage, l'étude de dangers du système d'endiguement a été finalisée fin 2023 par le bureau d'études SCE.

Le dossier réglementaire visant la régularisation administrative de l'ouvrage a ainsi été déposé en décembre 2023 auprès des services de l'Etat pour instruction.

Dans l'attente d'éventuelles demandes de complétude de la part des services instructeurs, le PLVG devrait bénéficier courant 2024 d'un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale du système d'endiguement.

BUDGET :

- Etude de dangers : 41 260 € HT
- Etudes géotechniques : 15 430 € HT
- Mission topographique : 7 380 € HT
- Financement : 70% (Etat 50%, Région 20%)

Régularisation du système d'endiguement du gage de Cauterets sur les communes de Pierrefitte-Nestalas et de Soulom

Le dossier pour régulariser la situation administrative du système d'endiguement qui protège les populations des communes de Pierrefitte-Nestalas et de Soulom contre les crues du gage de Cauterets a été déposé à l'été 2022.

En juin 2023 les services de l'Etat ont fait parvenir les demandes de compléments à apporter au dossier. Ces derniers ont été apportés par le PLVG en novembre 2023.

Une enquête publique unique conjointe est nécessaire pour la déclaration d'intérêt général (DIG) associée aux travaux et pour la déclaration d'utilité publique (DUP) pour instaurer une servitude permettant aux équipes du PLVG ou à ses représentants de cheminer le long des ouvrages de protection.

Cette enquête se déroulera au printemps 2024.

Des travaux non substantiels sont également prévus à l'automne 2024 pour garantir le niveau de protection décennal du système d'endiguement. Ils consisteront à conforter une cinquantaine de mètres de berge actuellement protégée par un masque rocheux en un enrochement liaisonné avec sabot et bêche.

Enfin, la prochaine Visite Technique Approfondie (VTA) de l'ouvrage aura lieu en 2024.



📷 Le système d'endiguement de Pierrefitte-Soulom

📌 Chiffres clés

Linéaire d'ouvrage : **2.5^{km}** dont 1.1km de digues

Montant global : **180 000 € ht**

Subventions : **50%** pour l'Etat

12% pour la Région



Prévention des inondations à Lourdes

La protection de Lourdes contre les inondations du Gave de Pau a fait l'objet de deux études complémentaires, achevées en 2023 :

- Etude des protections dites « collectives » (réalisée en régie), qui conduit à conclure que les scénarios d'aménagement étudiés sont soit peu efficaces, soit trop coûteux pour un gain hydraulique trop faible.
- Etude des protections dites « individuelles » (réalisée par une architecte mandatée par le PLVG) qui permet d'envisager ce type de solutions pour la protection de Lourdes.

Le Conseil Syndical du PLVG a délibéré le 12 mars 2024 sur la stratégie de protection de la ville de Lourdes contre les inondations du Gave de Pau :

- Les solutions de protections « collectives » ne sont pas retenues car trop coûteuses pour un gain hydraulique trop faible.
- La réflexion sur la mise en œuvre des solutions de protections « individuelles » sera poursuivie.

Cette stratégie est inscrite dans le cadre plus général de la Stratégie Locale de Gestion du Risque d'Inondation (SLGRI) du Territoire à Risque Important d'inondation (TRI) de Lourdes dont le rapport a été déposé fin mars auprès des services de l'Etat.

La SLGRI est une obligation réglementaire qui découle de la Directive Inondation Européenne.

BUDGET :

- Etude de dangers : 41 260 € HT
- Etudes géotechniques : 15 430 € HT
- Mission topographique : 7 380 € HT
- Financement : 70% (Etat 50%, Région 20%)

HÔTEL PARADIS

AVANT



APRÈS



- A Protection hermétique
- B Etrave maçonnée protégeant des chocs flottants

O2H



Le projet d'observatoire hydromorphologique à caractère expérimental intitulé O2H Occitanie a permis de mieux appréhender la dynamique sédimentaire sur le gave de Pau amont grâce à des outils innovants pour la mesure du transport solide. Il a également abouti à la définition d'un observatoire plus opérationnel que le PLVG sera en mesure de pérenniser sur le long terme pour assurer le suivi morphodynamique des gaves au regard des enjeux liés à la GEMAPI :

Capitaliser dans le temps long l'évolution morphologique des cours d'eau

Observer la continuité sédimentaire, en particulier sur le site du Lac des Gaves

Améliorer les actions préventives dans le cadre de plans de gestion des matériaux

Anticiper les bouffées de matériaux qui pourraient survenir sur les têtes de bassin et menacer les zones à enjeux situées à l'aval, en maintenant notamment un suivi hydrologique

Communiquer auprès des élus et du grand public sur les enseignements de l'observatoire

C'est pour répondre à cet objectif de communication et sensibilisation que le PLVG a créé un film d'animation afin de mieux comprendre, à travers un dialogue intergénérationnel, les bénéfices de la continuité sédimentaire pour le bon fonctionnement des cours d'eau.

Ce film, conçu par la société bigbang communication, a été produit par le PLVG avec le concours de ses partenaires EDF, Tetraedre France, OgoXe et INRAE.



Développement du territoire



Mission Tourisme Vélo

Depuis une dizaine d'années, la mission a développé une stratégie Vélo permettant d'atteindre son objectif : être une destination cyclo d'excellence.

*Cette stratégie se base ainsi autour de deux volets : **la promotion de la destination et la qualité de l'offre.** Pour cela, des supports touristiques sont édités et distribués chaque année, aux Offices de Tourisme et socio-professionnels. La promotion passe également par le site portail de l'offre vélo sur le territoire, ainsi que les réseaux sociaux.*



Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves continue en 2023 de conseiller les hébergeurs sur l'accueil de clientèle cyclo afin d'être une destination touristique engagée dans l'accueil de cette dernière.

En 2023, le label Altamonta permet à de nouveaux hébergements ou futurs, de s'orienter vers une démarche de qualité pour recevoir cette clientèle.

Des outils de communication mais également des conseils avisés sur l'aménagement d'un local à vélo par exemple sont à disposition des socio-professionnels désirant faire partis du réseau d'Accueil qualité.

En 2023, la réflexion et les échanges avec le territoire voisin qu'est la vallée de la Haute-Bigorre ont porté leur fruit puisqu'en juillet 2023, le label Altamonta est étendu à leur territoire.

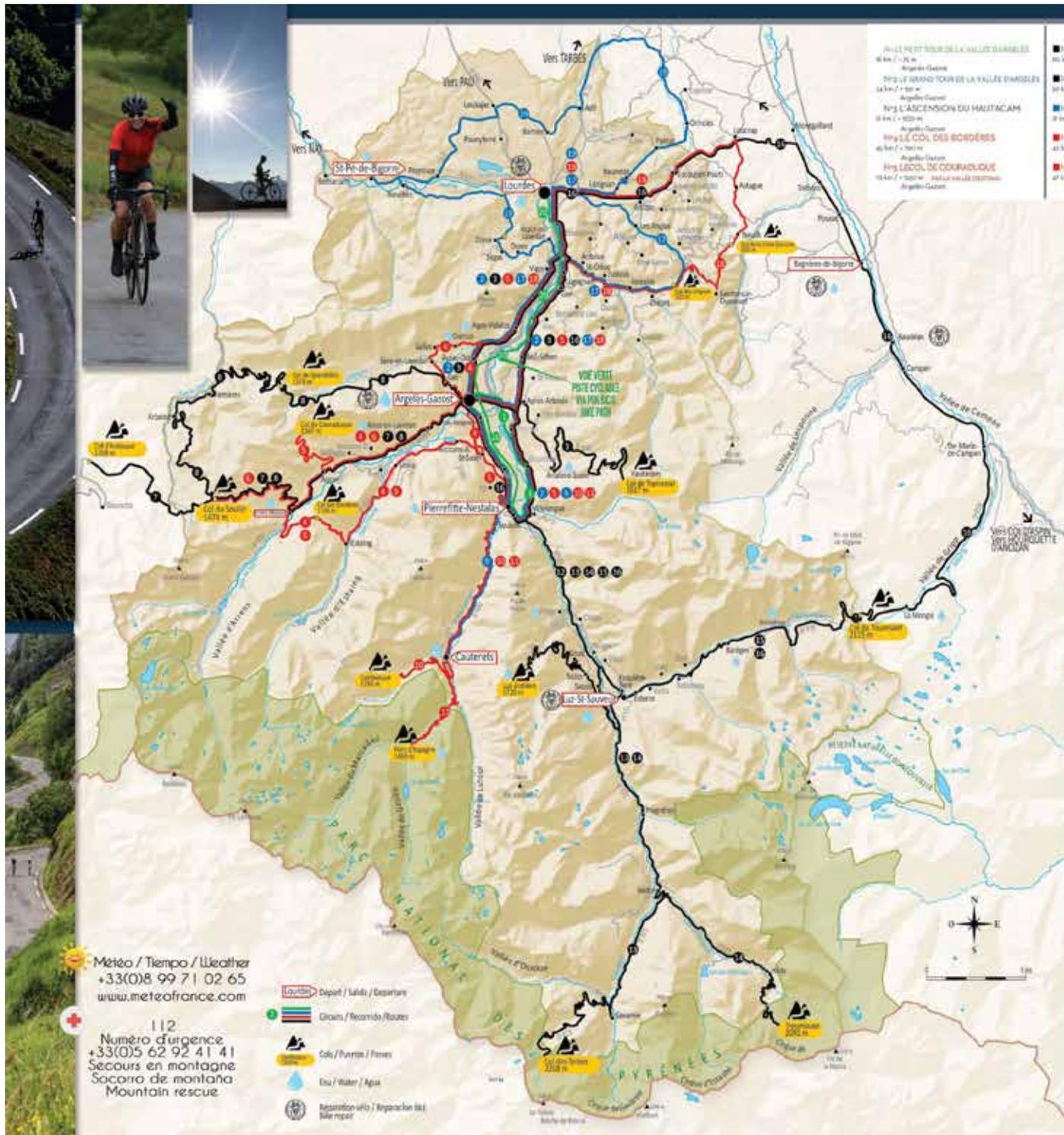
De nombreux hébergements ont alors été labellisés rapidement.

www.pyrenees-cyclo.com



Tous les prestataires ainsi labellisés apparaissent alors sur le site **portail www.mmmm.com**.

Le site référence donc en 2023 les hébergements, vélocistes ou accompagnateurs appartenant au réseau Altamonta, des deux côtés du col du Tourmalet.



- **LE PETIT TOUR DE LA VALLEE D'ARRES**
 46 km / 120 m
 Argelès-Gazost
- **LE GRAND TOUR DE LA VALLEE D'ARRES**
 143 km / 190 m
 Argelès-Gazost
- **L'ASCENSION DU HAUTACAM**
 8 km / 1020 m
 Argelès-Gazost
- **LE COL DES BORDIERES**
 46 km / 100 m
 Argelès-Gazost
- **LE COL DE COURADOUX**
 18 km / 1000 m
 Argelès-Gazost
- **LE COL D'AUBISQUE**
 24 km / 120 m
 Argelès-Gazost
- **LE COL DU SOULOR**
 34 km / 100 m
 Argelès-Gazost
- **LA VALLEE DE CAUTERETS**
 8 km / 400 m
 Cauterets
- **LE CAMBAQUE**
 41 km / 100 m
 Cauterets
- **LE PONT D'ESPAGNE**
 47 km / 100 m
 Cauterets
- **LE COL DES TENTES**
 24 km / 100 m
 Pierrefitte-Nestalas
- **LE TROUINOUSE**
 14 km / 100 m
 Pierrefitte-Nestalas
- **LE COL DU TOURMALET**
 24 km / 100 m
 Pierrefitte-Nestalas
- **LE COL DU TOURMALET**
 24 km / 100 m
 Pierrefitte-Nestalas
- **LE COL DE LINGOUS**
 24 km / 100 m
 Argelès-Gazost
- **LE TOUR DU RAY DE LOURDES**
 60 km / 100 m
 Lourdes
- **POU LA VOIE VERTE DES GAYES**
 24 km / 100 m
 Lourdes

Cols et montées remarquables Remarkable ascents and mountain passes

<p>TOURMALET Luz Saint-Sauveur</p> <p>Ascension / Distance: 10 km / 14.4 km Moyenne pente / Average Gradient: 7.4 % Pente Max / Steepest gradient: 12.2 % Dénivelé / Total Ascent: 1404 m</p>	<p>SOULOR Arrens-Marsous</p> <p>Ascension / Distance: 10 km / 14.4 km Moyenne pente / Average Gradient: 8.0 % Pente Max / Steepest gradient: 12.0 % Dénivelé / Total Ascent: 1000 m</p>
<p>TOURMALET Sainte-Marie-de-Campan</p> <p>Ascension / Distance: 17.2 km / 14.2 km Moyenne pente / Average Gradient: 5.4 % Pente Max / Steepest gradient: 10.19 % Dénivelé / Total Ascent: 1068 m</p>	<p>SOULOR Font Vives</p> <p>Ascension / Distance: 12 km / 14.2 km Moyenne pente / Average Gradient: 8.0 % Pente Max / Steepest gradient: 12.0 % Dénivelé / Total Ascent: 1010 m</p>
<p>HAUTACAM Ayros-Arbou</p> <p>Ascension / Distance: 13 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 8.0 % Pente Max / Steepest gradient: 11.0 % Dénivelé / Total Ascent: 1060 m</p>	<p>COURADOUX Argelès-Gazost</p> <p>Ascension / Distance: 16 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 5.8 % Pente Max / Steepest gradient: 12.0 % Dénivelé / Total Ascent: 918 m</p>
<p>LUX ARDEN Luz Saint-Sauveur</p> <p>Ascension / Distance: 17.2 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 6.0 % Pente Max / Steepest gradient: 13.0 % Dénivelé / Total Ascent: 1200 m</p>	<p>AUBISQUE Argelès-Gazost</p> <p>Ascension / Distance: 10.5 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 8.7 % Pente Max / Steepest gradient: 11.5 % Dénivelé / Total Ascent: 1122 m</p>
<p>COL DES TENTES Gavarnie</p> <p>Ascension / Distance: 11.5 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 7.5 % Pente Max / Steepest gradient: 8.5 % Dénivelé / Total Ascent: 812 m</p>	<p>PONT D'ESPAGNE Cauterets</p> <p>Ascension / Distance: 5 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 8.5 % Pente Max / Steepest gradient: 11.5 % Dénivelé / Total Ascent: 555 m</p>
<p>COL DES BORDIERES Arrens-Marsous</p> <p>Ascension / Distance: 4.5 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 10.0 % Pente Max / Steepest gradient: 12.8 % Dénivelé / Total Ascent: 278 m</p>	<p>CAMBACQUE Cauterets</p> <p>Ascension / Distance: 9 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 10.5 % Pente Max / Steepest gradient: 12.0 % Dénivelé / Total Ascent: 420 m</p>
<p>COL DES SPANDELLES Argelès-Gazost</p> <p>Ascension / Distance: 16.5 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 5.0 % Pente Max / Steepest gradient: 11.0 % Dénivelé / Total Ascent: 920 m</p>	<p>COL D'ARREN Sainte-Marie-de-Campan</p> <p>Ascension / Distance: 11.5 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 6.2 % Pente Max / Steepest gradient: 8.3 % Dénivelé / Total Ascent: 942 m</p>
<p>COL DE LA BOUQUINASSE Saint-Créad</p> <p>Ascension / Distance: 8.0 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 7.0 % Pente Max / Steepest gradient: 11.0 % Dénivelé / Total Ascent: 391 m</p>	<p>TOUINOUSE Gacé</p> <p>Ascension / Distance: 16 km / 10.5 km Moyenne pente / Average Gradient: 7.0 % Pente Max / Steepest gradient: 11.0 % Dénivelé / Total Ascent: 1040 m</p>

Météo / Tempo / Weather
 +33(0)5 62 92 41 41
www.meteofrance.com

112
 Numéro d'urgence
 +33(0)5 62 92 41 41
 Secours en montagne
 Mountain rescue

- Départ / Start / Despart
- Grains / Records Routes
- Cols / Passes / Pases
- Eau / Water / Agua
- Registration info / Reparaçao de bike repair

Voie verte des Gaves

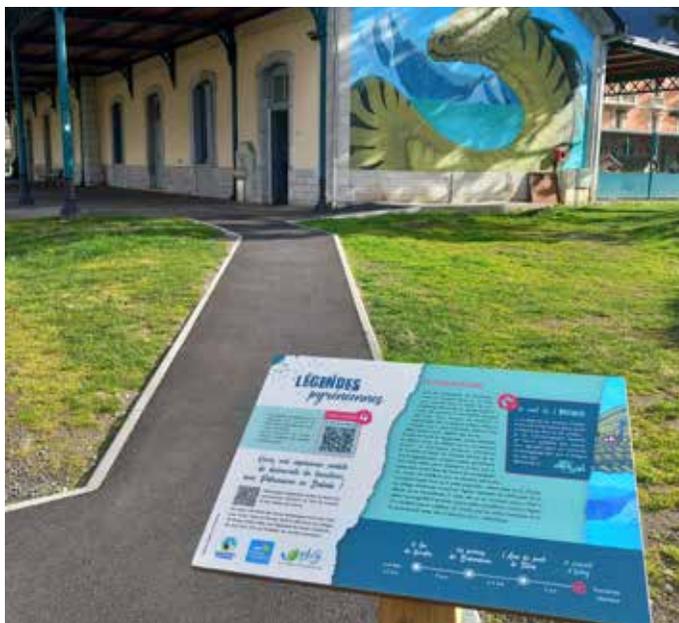
Les actions de revalorisation de la voie verte ont continué en 2023 :

- 5 tables de lectures ont été créées tout spécialement pour chacune des fresques murales afin d'expliquer la légende pyrénéenne correspondante. Ces fresques ont été réalisées par un artiste local.

La légende est aussi disponible en audio grâce à un QR code, permettant d'être accessible aux personnes mal ou non voyantes. Enfin, elles permettent également de promouvoir l'application Patrimoine en Balade où elles sont intégrées dans le circuit « Voyage aux Pyrénées ».

- La poursuite de la pose de : bancs, hamac, agrès pour enfants. Au total depuis 2022, plus de 10 bancs neufs ont été posés sur la voie verte., permettant des haltes de repos et de contemplation.

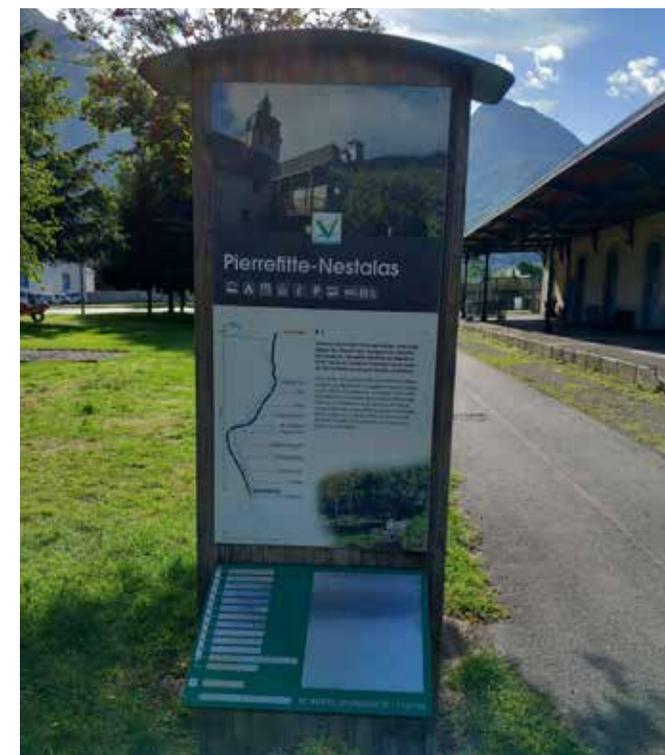
- La brochure de la voie verte a été rééditée. L'idée est de promouvoir la voie verte avec ses nouveaux attraits tout en les matérialisant sur la carte. Un indicateur de pente a aussi été rajouté pour les personnes à mobilité réduite.



📷 Table de lecture devant les fresques des légendes pyrénéennes



📷 Pose d'un hamac pour des haltes contemplatives



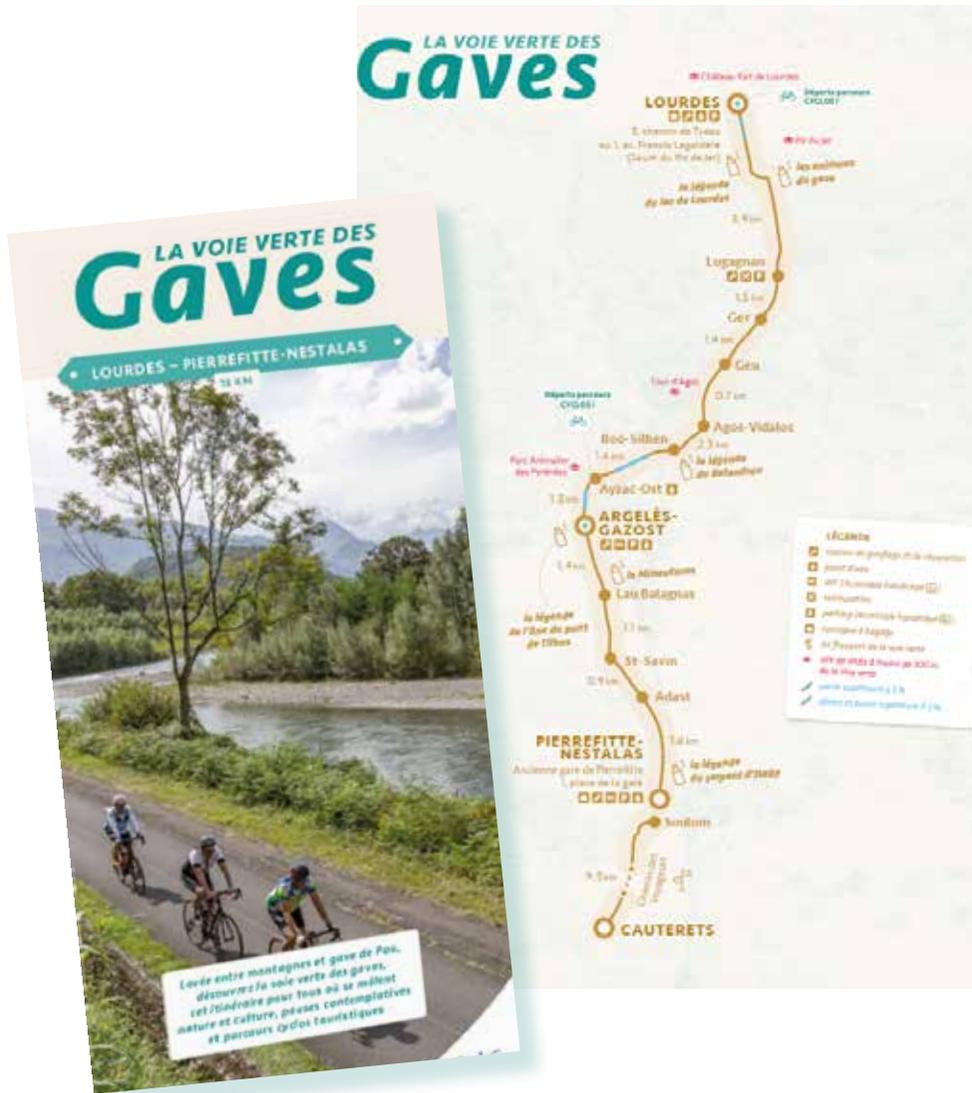
📷 Cinq panneaux d'informations touristiques en braille ont été renouvelés.



📷 Les sanitaires ont été mis aux normes.

Budget : 23 700€

Voie verte des Gaves



📷 La brochure de la voie verte a fait l'objet d'un FALC (Facile à Lire et à Comprendre), disponible en ligne.

📷 Les panneaux d'entrées ont été refaits avec des QR Codes remplaçant les points sonores qui étaient défectueux.

LA VOIE VERTE DES GAVES
LONGUEUR 18 km / LARGEUR 2,50 m / DURÉE 4h15

🇫🇷 Lové entre montagne et Gave de Pau, venez emprunter cet itinéraire pour tous où se mêlent nature et culture.
Tout au long de ce parcours de 18 km où passait autrefois le train, faites-vous surprendre par une déambulation artistique sur les légendes pyrénéennes et par l'histoire du territoire avec l'application "Patrimoine en Balade". Prolongez votre escapade à travers les quatre parcours cyclos ou les circuits VTT. Des panneaux vous renseignent également sur les villages que vous traverserez. La richesse de leur patrimoine mérite assurément un détour ! Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves vous souhaite la plus agréable des balades.

🇪🇸 Entre medio de montañas y el río de Pau, la vía verde es un itinerario apto para todos donde se mezclan naturaleza y cultura.
Durante todo este recorrido de 18 km donde antiguamente pasaba el tren, déjense sorprender por una deambulación artística sobre las leyendas pirenaicas y la historia del territorio con la aplicación Patrimoine en Balade. Continúen explorando a través de los cuatro senderos para bicicletas de carretera o sus pistas para bicicletas todo terreno. Encontrarán carteles con informaciones acerca de los pueblos que atravesarán. Sin duda alguna, vale la pena descubrir la riqueza de su patrimonio. El Pays de Lourdes y des Vallées des Gaves les desean un agradable paseo.

🇬🇧 Come and follow along this trail nestled between the mountains and the Gave de Pau, where nature and culture come together.
We invite you to discover 18 kilometers of trail where a train line once used to run. With the help of the "Patrimoine en Balade" app, you will get to know the legends of the Pyrenees and the history of this region. You can then continue your journey on the four cycle routes or the mountain bike circuits. There will be signs in the villages you cross along the way that will tell you about their history. Their rich heritage is definitely worth stopping for! We hope you have a wonderful time.

NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE
15 18 114 112

patrimoine en balade



Voie verte des Gaves

Des panneaux de sensibilisation ont été créés, en collaboration avec les éleveurs et la clinique vétérinaire, afin de sensibiliser les usagers de la voie verte sur la nécessité de tenir leurs chiens en laisse. En effet, les déjections canines sont à l'origine de certaines maladies transmises aux bovins et de ce fait, impactent les élevages aux abords de la voie verte. Ces panneaux sont posés début 2024.

Budget : 5 880€



Enfin, une étude de faisabilité a été lancée pour réfléchir aux points problématiques en termes d'accessibilité.

Cette étude se poursuivra sur 2024 et devrait proposer plusieurs scénarii répondant aux enjeux de sécurité notamment.

Budget : 7 080€



De la signalétique routière a été installée, notamment pour indiquer les endroits de pente.

Tourisme & Handicap Voie verte des gaves

A la fin de l'année 2022, la Voie Verte des Gaves a perdu les droits d'usage du label Tourisme et Handicap. A la suite d'un diagnostic effectué avec les personnes en charge du label à l'échelle départementale, l'année 2023 a été consacrée à l'amélioration des défaillances afin de répondre aux exigences du label.

Les solutions à apporter ont concerné, la signalétique, la communication, la mise aux normes des sanitaires et la qualité du revêtement.

Une fois ces actions effectuées, la voie verte des gaves a pu de nouveau passer en commission territoriale pour obtenir de nouveau les droits d'usages de la marque.

La labellisation a été obtenue fin avril 2024.



Patrimoine en Balade

Découvrez les Pyrénées autrement.

En 2023, le nouveau plan de communication de l'application mobile Patrimoine en Balade, outil de valorisation du territoire, de ses habitants et de son patrimoine, est en cours. De nouveaux visuels ont été créés pour venir alimenter plusieurs supports dont un nouveau livret qui verra le jour en 2024. Verront le jour également en 2024, des points de départ des différents circuits.

De plus, un teaser vidéo a été conçu afin d'en faire la promotion sur les supports numériques (sites internet et réseaux sociaux) ainsi qu'un reportage photo.

Budget : 7000€



LE PLVG REMERCIE SES MEMBRES, SES PARTENAIRES ET SES FINANCEURS :



Hauts-Pyrénées
Tourisme et
Environnement



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDUS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



AFEST

Action de Formation
en situation de travail

CATZH

Cellule d'Assistance
Technique des Zones
Humides

C-PRIM

Centre Pyrénéen des
Risques Majeurs

CDDI

Contrat à Durée
Déterminée d'Insertion

CIP

Conseiller en Insertion
Professionnelle

CPIE

Centre Permanent
d'Initiatives pour
l'Environnement

CSVB

Commission Syndicale
de la Vallée du Barège

DDT

Direction Départementale
des Territoires

DIG

Déclaration d'Intérêt Général

DLA

Dispositif Local
d'Accompagnement

DREAL

Direction Régionale de
l'Environnement, de l'Aménage-
ment et du Logement

EEE

Espèces Exotiques
Envahissantes

DOCOB

Document d'objectifs

EPCI

Etablissement Public
de Coopération
Intercommunale

ETP

Equivalent Temps Plein

FCTVA

Fonds de Compensation
de la Taxe sur la Valeur Ajoutée

FEADER

Fond Européen Agricole pour
le Développement Rural

FPRNM

Fonds de Prévention
des Risques Naturels Majeurs

GeMAPI

Gestion des Milieux
Aquatiques et Prévention
des Inondations

HPTE

Hautes-Pyrénées
Tourisme Environnement

IAE

Insertion par l'Activité
Economique

INRAE

Institut National de Recherche
pour l'Agriculture, l'alimentation
et l'Environnement

LEADER

Liaison Entre Action de
Développement de
l'Economie Rurale

OFB

Office Français pour
la biodiversité

ONF

Office National des Forêts

PAPI

Programme d'Actions de
Prévention des Inondations

PCS

Plan Communal de Sauvegarde

PEP

Programme d'Études Préalables

PETR

Pôle d'Equilibre Territorial
et Rural

PLVG

Pays de Lourdes et des Vallées
des Gaves

PGSZH

Plan de Gestion Stratégique des
Zones Humides

PI

Prévention des Inondations

PMSMP

Période de Mise en Situation
en Milieu Professionnel

PNP

Parc National des Pyrénées

PPG

Plan Pluriannuel de Gestion
des cours d'eau

RTM

Restauration des Terrains de Mon-
tagne

SAGE

Schéma d'Aménagement et de
Gestion des Eaux (à l'échelle plus
locale)

SDAGE

Schéma Directeur d'Aménagement
et de Gestion des Eaux (à l'échelle
des grands bassins-versants type
Adour-Garonne)

SHEM

Société Hydroélectrique du Midi

SLGRI

Stratégie Locale de Gestion
du Risque d'Inondation

SMBGP

Syndicat Mixte de Bassin du Gave de
Pau

SMAA

Syndicat Mixte Adour Amont

SPANC

Service Public d'Assainissement
Non Collectif

TRI

Territoire à Risque Important

VTA

Visite Technique Approfondie

VVG

Voie Verte des Gaves



PAYS DE LOURDES ET DES VALLÉES DES GAVES

Directeur de la publication :
Le Président Thierry Lavit

Responsable de la rédaction :
La Directrice Valérie Pallut

Imprimeur :
Conseil Imprime

Tirage :
300 exemplaires

Date de parution :
Septembre 2024

Numéro ISSN :
2729-112X

Mise en page :
Agence So'Happy

Crédits photos :
PLVG, Camille Chiray,
Valérie Pallut.

PLVG
4 rue Edmond Michelet
65 100 LOURDES

Tel. 05 62 42 64 98

contact@plvg.fr
www.plvg.fr

Facebook @petrplvg
Linkedin @PLVG

Rapport d'activités

2023